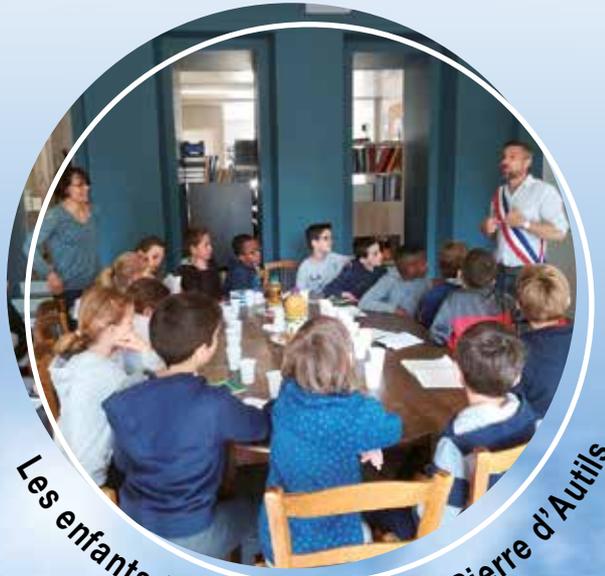


L'ECHO de

LA CHAPELLE LONGUEVILLE

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Bal des 3 villages à Saint-Just



Les enfants à la mairie de Saint-Pierre d'Autils

La journée de l'enfance à La Chapelle-Réanville



OCTOBRE 2019 • N°2



Sommaire

LA VIE DES ASSOCIATIONS P6

ENFANCE ET JEUNESSE P8

ENVIRONNEMENT P10

VIE LOCALE P12

VIE MUNICIPALE P14



Evènements
à ne pas manquer :

- ✓ Déjeuner des anciens le dimanche 10 novembre
- ✓ Commémoration du 11 novembre



ANTOINE ROUSSELET

J'ai le plaisir de vous présenter le numéro 2 de l'ÉCHO qui a pour ambition de vous informer sur l'actualité de nos villages et de resserrer les liens entre tous les habitants.

Bien sûr, le journal ne remplace pas le contact direct : j'ai d'ailleurs eu l'occasion au cours de l'été, période pendant laquelle les activités sont ralenties, de rencontrer beaucoup d'entre vous à la mairie ou au hasard de mes déplacements dans nos trois villages et d'échanger sur de nombreux sujets.

Comme vous l'avez peut-être déjà noté, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Conformément à la loi, à partir du 1er septembre 2019, le journal municipal doit s'abstenir de tout sujet qui pourrait constituer une forme de propagande des réalisations ou de la gestion de notre commune. Nous respectons bien entendu cette disposition. Mais il y a bien d'autres sujets à évoquer comme vous le verrez à la lecture de ce numéro de l'Écho. Il est encore temps de souhaiter à tous une bonne rentrée !

Antoine ROUSSELET
Maire de La Chapelle-Longueville

PERSONNALITÉS DE NOS VILLAGES



Arrivée de M. Lefebvre



Départ de M. Lefebvre



LES MÉMOIRES

D'UN ÂNE

Après avoir mûrement réfléchi à son projet, le 5 avril 2014 Roger Lefebvre, résidant au Froc de Launay à La Chapelle-Réanville, a décidé de partir pour un tour de France à pied avec son ânesse Nénette.

Armé de son bâton de pèlerin et du drapeau normand, il a quitté son village accompagné par ses amis.

Auparavant, il a fallu entraîner Nénette à porter une lourde charge, à traverser les rues, monter les trottoirs...

Roger est parti avec un itinéraire cartographié, un téléphone portable, un chargeur solaire, quelques vêtements de rechange, une tente, des ustensiles de cuisine.

Il avait en poche 500 euros et reviendra avec 350 euros vu la générosité des gens rencontrés sur la route ! Il a été souvent hébergé dans des fermes, chez des particuliers ou des connaissances. Son passage suscitait toujours de l'intérêt et de la sympathie.

Cette aventure, riche en rencontres humaines a duré 7 mois et Roger et Nénette ont parcouru 3 575 kilomètres. Pour vous faire une idée, il est parti de La Chapelle vers Saumur puis Saint-Pardoux, Roquebrune en Gironde, Condom, Pau, Lourdes, les Pyrénées, Fontfroide, Pézenas, les Cévennes, le Jura, une partie des Vosges, Rosheim, la Moselle, la Champagne, le nord de Paris, Gisors, Port Mort et enfin retour au bercail.

A son arrivée, le 15 novembre 2014 sa longue barbe blanche en fera un Père Noël idéal pour ses petits-enfants le mois suivant.

Roger a été fait citoyen d'honneur de La Chapelle-Réanville par Monsieur Turc, le maire de l'époque.

Notre voyageur insolite a toujours dans l'idée de reprendre la route pour 3 mois et de parcourir le sentier des douaniers de Dieppe à Saint Malo, peut-être au printemps 2020.



DAMIENNE

NOTRE GARDE-BARRIÈRE

Saint-Pierre d'Autils comprenait autrefois deux passages à niveau permettant d'accéder à la Seine. Le passage le plus proche du centre-bourg, le PN 22, a malheureusement été fermé il y a quelques années sans qu'une solution alternative (passerelle, tunnel...) n'ait été mise en œuvre. Reste donc le PN 23 situé à hauteur de Mestreville, tenu depuis le 1er novembre 1987 par Damienne DUPONT qui a bien voulu se confier à notre journaliste...

Officiellement, Damienne Dupont est « gérante de PN » mais depuis toujours, tout le monde préfère dire « garde-barrière » ! Le mot évoque un peu le mystère, l'aventure, le danger aussi : c'est une très grande responsabilité de n'ouvrir les barrières qu'à bon escient !

Damienne Dupont habite donc depuis plus de 31 ans « la maison du garde-barrière » et vit au rythme des trains qui ébranlent à chaque passage le sol de sa maison. Mais elle en a l'habitude ainsi que ses quatre enfants qu'elle a élevés dans cette maison ! Avaient-ils un train électrique ? « OUI ! Le rail a toujours été présent dans ma vie : mon père était cheminot et, enfant, j'ai baigné dans l'ambiance chaleureuse des repas avec ses collègues ».

Le PN est ouvert tous les jours de 6h30 à 21h30. Elle assure son service de 6h30 à 14h ou de 14h à 21h30. Quand elle n'est pas de service, un agent s'installe dans une guérite pour assurer la veille. Le chauffeur qui souhaite passer doit s'approcher de la barrière pour qu'on le voie et klaxonner. Elle sort alors de sa maison pour manœuvrer les « barrières à treuil ». Pas d'électricité, tout se fait à l'huile de coude ! Son domaine s'étend sur 4 voies qui sont toutes utilisées : cela permet de programmer le dépassement des trains en retenant ceux qui sont moins urgents. Une centaine de trains passent tous les jours devant chez elle. Et donc, une centaine de conducteurs. Autrefois, elle les connaissait presque tous. Ils la saluaient d'un petit coup de klaxon en passant. « Maintenant beaucoup sont partis à la retraite et c'est plus rare. Mais je fais la connaissance de quelques nouveaux à l'occasion des formations auxquelles je participe à Rouen ».

Damienne a aussi une passion pour son jardin : elle a vécu, enfant, à la petite ferme de sa mère dans le Cotentin où elle a appris « à bien utiliser la terre » et à s'occuper des animaux. Et aujourd'hui, avec ses huit petits-enfants, pas de télé ! Elle les initie au jardinage mais aussi à la couture, au dessin, à la peinture...

Sa maison est un peu excentrée par rapport au village. Ne se sent-elle pas un peu isolée ?

Elle explique : « J'ai choisi de m'installer à Saint-Pierre parce qu'il y avait l'école, et mes 4 enfants l'ont fréquentée, sinon je ne serais pas venue... Rencontrer les parents tous les jours à la sortie de l'école m'a fait connaître beaucoup de monde ! » Et elle affirme « la proximité, c'est très important si on veut que les enfants ne se lèvent pas trop tôt ».

Maintenant, Damienne Dupont s'approche de la retraite et s'interroge : « La SNCF maintiendra-t-elle le PN après moi ? ». Elle ne connaît pas la réponse à cette question mais l'accès au bord de Seine est une nécessité absolue pour les habitants, les exploitants, le tourisme. Oui, maintenir le PN est indispensable à moins de le remplacer par un tunnel...



✓ Quelques nouvelles du Jumelage Saint-Pierre d'Outils-West Lavington

Voici quelques photos pour rappeler le super week-end de Juin, au cours duquel nous avons eu la joie de recevoir nos amis anglais ! Balade au château de Versailles (visite privée des appartements du roi), picnic convivial, et fontaines en eaux ... dîner dansant multicolore très animé à St Pierre, découverte sympathique des vignes de Gaillon et rencontre avec le Grand maître de la Confrérie..., puis Barbecue XXL- soirée de clôture chez des membres du Jumelage qui ont gentiment accueilli tout le monde !

Rentrée sympathique de l'Association du Jumelage le lundi 2 septembre avec un barbecue au Jardin partagé place Publique à Saint-Pierre d'Outils. Le Jumelage a été heureux d'accueillir Marc Andrieu, membre de l'Association Les Autils, qui a beaucoup œuvré au Jardin.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre le 1er lundi du mois à 19h30 à la salle Louis-Bellois de St Pierre d'Outils : amenez un plat ou un dessert, votre plus beau sourire.....et BIENVENUE ! que vous soyez de St Pierre, St Just ou la Chapelle-Réanville...



(7 octobre, 4 novembre, 2 décembre : soirée Beaujolais avec charcuterie et fromage à apporter, 6 janvier : Galette des Rois...)

A bientôt ! Les membres du Jumelage seront ravis de vous accueillir !

David HEYS, président et Virginie DANJOU, vice-présidente, Association du Jumelage Saint-Pierre d'Outils-West Lavington

jumelageStPA27@orange.fr



L'association

« Les Outils » fait sa rentrée !

Pour cette nouvelle année scolaire, l'association est prête à proposer aux enfants et à tous les habitants de nouveaux moments de partage et de convivialité, ainsi que de nouvelles actions pour récolter de l'argent reversé ensuite à la coopérative scolaire de l'école.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas que la vente de gâteaux revient ! Tous les vendredis, devant l'école de Saint-Pierre d'Outils à partir de 16h30, vous pourrez acheter des parts de gâteaux faits maison par les parents d'élèves de l'école.

Et puis, pour les mois à venir, de nouvelles idées et des actions reconduites car appréciées des petits et des grands : une soirée Halloween, du sport, une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année, une marche aux lampions, ...

Votre soutien et votre présence lors des différentes manifestations sont évidemment les bienvenus.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de l'association <https://www.les-autils.com> ou à prendre contact par courriel lesautils@laposte.net ou par téléphone 07.60.93.67.37.



La rentrée de l'Association Autonome des Parents d'Elève de l'Ecole de Saint-Just

En cette nouvelle année, l'AAPE va accompagner la mairie et l'équipe enseignante de l'école Thomas Pesquet de Saint-Just avec la participation à l'achat d'une structure de jeu pour les enfants de maternelle de Saint-Just et Saint-Pierre ainsi qu'à la classe verte qui sera organisée pour les enfants de maternelles.

Pour cela nous reconduirons nos actions de vente de bulbes pour rendre vos jardins plus fleuris, une vente de chocolats pour les gourmands. Pensez à marquer dans vos agendas la date du premier Mai où nous organiserons pour la troisième année la foire à tout de Saint-Just.

Votre accompagnement et implication dans ces événements seront les bienvenus.

N'hésitez pas à nous contacter par mail (aape27@gmail.com) ou via notre page facebook (Parents délégués AAPE ST JUST 27) pour toute aide et proposition.



LE CLUB

DE L'AMITIÉ

Ouvert aux seniors, le Club de l'amitié œuvre pour créer du lien social autour d'activités ludiques et culturelles : jeux de société, concours amicaux, visites organisées, mais aussi rencontres intergénérationnelles et intervillageoises. L'ensemble de ces activités est accessible pour une adhésion de 20€ par an.

Les réunions ont lieu chaque 1er et 3ème mardi du mois dans la salle des mariages de la mairie de La Chapelle-Réanville, de 14h à 18h autour de jeux de société, et sont couronnées par un goûter.

Courant décembre, un voyage sera organisé sur le thème des « villages illuminés » de l'Orne.

Pour plus de renseignements, contactez Nadine Lefebvre au 02 32 52 66 96.

Et suivez l'actualité du club dans l'agenda du site de la commune lachapellelongueville.fr



✓ L'Association ARIA

A La Chapelle-Réanville, on connaît la déchèterie et.... sa Foire à Tout !

Sa notoriété a fait largement le tour du département puisque nous avons des exposants des régions parisienne et rouennaise. Pourquoi une telle réputation ? D'abord, une organisation qui essaie d'être sans failles, un site fermé et accessible qui permet un placement facile des exposants et de leur véhicule ainsi qu'une circulation fluide des visiteurs. Un parking proche, à peu près bien balisé, la possibilité de réserver son inscription dès le mois de juin !... et enfin une grande buvette où le service est rapide et convivial.

Cette organisation s'appuie sur une équipe de bénévoles bien rodée, qui fait appel à de nombreuses personnes, membres et sympathisants de l'association ARIA, disponibles pendant trois ou quatre jours : approvisionnement en boissons et nourritures diverses, balisage du terrain et du parking, installation des barnums et de l'équipement intérieur (frigo, tables, évier, installation électrique...) placements des exposants, balisage puis rangement et nettoyage des lieux.

Il faut également un appui logistique conséquent de la municipalité ce qui, après quelques années délicates, fut vraiment le cas pour cette 27ème édition.

Le dernier point pour une réussite totale, c'est la météo, souvent favorable ce dernier week-end d'août.

La Foire à Tout est la plus importante manifestation de l'association ARIA car elle fédère plus d'une quarantaine de personnes, déplace entre 400 et 500 exposants et amène une foule de visiteurs dans la commune, impossible à chiffrer, l'espace d'un week-end.

Vive la 28ème édition !

Nous contacter : 4 route de Vernon 27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Par téléphone au 06 45 26 27 08 ou email arialcr@wanadoo.fr et retrouvez-nous sur www.aria-lcr.fr.

LE SAVIEZ-VOUS ?



En 1885, La Chapelle-Réanville comptait environ 300 habitants. L'économie de cette commune était basée sur les cultures céréalières et l'exploitation de 6.500 pommiers à cidre.

En 1890 MM. Agneaux et Viornay créèrent, rue des Ecoles - à l'entrée du village de l'époque - une usine de jouets en bois qui étaient fabriqués manuellement selon les idées des patrons. Ils employaient une vingtaine d'ouvriers. On peut apercevoir encore certains bâtiments dont la cheminée qui portait à l'époque (1901) leurs initiales : A-V. Pour la petite histoire M. Eugène Viornay, en plus de son métier de fabricant, était un artiste peintre et un sculpteur apprécié, il fut dans sa jeunesse un élève de Claude Monet. Sous la Direction de Mme Veuve Agneaux, on utilisa une scierie mécanique à vapeur. Cette usine fermera en 1950. En 1984, ces bâtiments seront utilisés par la Société Caral qui a été fermée en 2010. Actuellement, c'est une propriété privée.

C'EST ENCORE LA RENTRÉE :

L'OCCASION DE PRENDRE
DE BONNES RÉOLUTIONS !

✓ Pour nos ados !

L'accueil de loisirs pour adolescents Oxy'jeunes, agréé jeunesse et sport, est une structure qui dépend directement du service Jeunesse de Seine Normandie Agglomération (SNA). Le centre dispose de locaux pouvant accueillir vos enfants de 13 à 17 ans, en période scolaire ou pendant les vacances. **Pour plus de renseignements, contactez le directeur M. Jean-Marc TESSIER au 06.77.13.66.61 ou oxy-jeunes@sna27.fr Et sur notre site lachapellelongueville.fr**



✓ Pensez à vous inscrire à la Gymnastique à Saint-Just

Renseignements et inscriptions : 06 09 31 87 31 ou
06 79 07 00 95

Et retrouvez l'ensemble du planning sur la page des associations du site lachapellelongueville.fr



✓ Les Semelles de Vent « Le plaisir de marcher ensemble »

Participez aux randonnées proposées les dimanches et mardis matins.

**Pour plus d'informations visitez le site ...
lessemellesdevent.com**



✓ Dojo Zen de Saint-Pierre d'Outils

Découvrez la méditation et les manières de vivre Zen avec Luc Bordes, disciple du maître Gérard Pilet, qui a pratiqué zazen de 1985 à 2012 au Dojo Zen de Paris où il y a également enseigné. Il a créé le Dojo Zen de Saint-Pierre d'Outils en 2011 où il s'est installé. Instituteur à la retraite, il écrit également des haïkus (courts poèmes zen).

**Pour plus de renseignements : 02 32 51 64 39 ou
www.dojozenvernonsaintpierredautils.org**

Rencontrez, échangez et apprenez la couture :

Cours de couture au foyer rural de Saint-Just.
Mardi et Vendredi soir de 18 à 20 heures.
Inscription par téléphone au 06 70 89 79 79 ou
par mail cyril.lavancier@orange.fr



Pratique de l'équitation sur notre commune :

2 possibilités s'offrent à vous

✓ Le Haras des Ô à Saint-Pierre d'Outils

vous propose un accompagnement équestre, de loisir ou de compétition, assuré par des enseignants diplômés : à partir de 3 ans, cours collectifs et particuliers, balades, pensions et animations, formation professionnelle AAE, le tout dans un environnement au plus proche de la nature et une ambiance familiale.

**Pour plus de renseignements,
contactez Laurent Saffré au 06 12 24 28 81 ou lo@haras-des-o.com
Et consultez le site haras-des-o.com**



✓ L'association « La Harelle des Chevaux »

route du Froc à La Chapelle-Réanville propose des leçons d'équitation tous niveaux dès 6 ans et des promenades en main à poney dès 4 ans les mercredis et samedis, des ateliers pour tous le dimanche, des stages pendant les vacances scolaires et des animations pour les fêtes d'anniversaires ou familiales dans le village.

**Pour plus de renseignements, contactez Claude Guilbaud
au 06 87 35 75 86 ou via claudeguilbaud27@gmail.com
Et consultez la page Facebook : harellechevaux**



ENFANCE ET JEUNESSE



Les effectifs
Pour cette nouvelle rentrée :

**112 élèves sont inscrits à l'école de saint-Just,
répartis dans 5 classes**

**37 élèves sont inscrits à l'école de Saint-Pierre
d'Outils, répartis dans 2 classes**

**154 élèves sont inscrits à l'école de La
Chapelle-Réanville, répartis dans 6 classes**

La Grande Attraction : la journée de l'enfance !



Le samedi 22 juin s'est déroulée sur le site du stade de La Chapelle-Réanville, une journée dédiée à l'enfance. Pour sa 2^{ème} édition, cette manifestation que les enfants ont baptisée l'an passé « grande attraction » a proposé tout au long de la journée des activités pour tout âge.

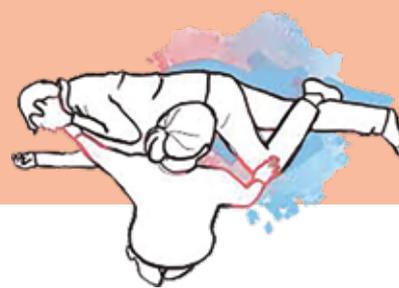
Tout commence le matin avec une « marche familiale des 3 écoles ». Le parcours de randonnée, concocté par l'association « Les semelles de vent » s'étire sur environ 9 kilomètres à travers les 3 villages de la commune.

C'est à 10h, à l'école de St Just, que les marcheurs prennent leur départ. On choisit un arbre pour y enrouler plusieurs rubans colorés en symbole du passage des randonneurs. Ce petit rituel sera réitéré par les participants devant chaque école.



Vers 11h, la troupe fait une halte à l'école de St Pierre d'Outils, l'occasion de revenir sur la genèse du chemin de randonnée « Un chemin une école » que l'association avait réalisé avec les élèves de cette école en 2017 et d'agrandir le groupe de marcheurs avec quelques enfants notamment. Encadrée par Richard et Christine, la petite troupe arpente avec plaisir les sentiers champêtres de notre commune.

La randonnée s'achève à l'école de La Chapelle-Réanville où les marcheurs sont accueillis avec un verre de l'amitié bien apprécié. C'est ici que sont installées les différentes attractions que les familles pourront découvrir l'après-midi.



A l'entrée, comment ne pas voir les poneys du « Haras des Ô » qui ont été montés tout l'après-midi par des enfants enchantés. Menés par des cavalières dynamiques et souriantes, les enfants ont ainsi pu effectuer un petit parcours en toute sécurité.

Un grand merci à Laurent et son équipe pour avoir mis à disposition ses poneys lors de cette journée.

Sur le site, jeux en bois et jeux gonflables étaient proposés aux enfants sous l'encadrement de parents bénévoles et d'associations (ARIA, AAPE, Club de l'amitié). De quoi satisfaire toutes les tranches d'âge. Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont investies pour la surveillance de ces jeux.



L'occasion également de faire découvrir les activités réalisées avec les équipes du périscolaire de chaque école sur les panneaux en plein air mais également des petits courts-métrages du théâtre d'ombre auquel les enfants volontaires ont été initiés durant l'année. Bravo aux équipes du périscolaire pour toute cette créativité !



Dans l'après-midi, parents et enfants ont pu assister à une démonstration acrobatique menée par la troupe de gymnastes « Flying Fusion » menée par Christopher Lenoury. Des figures vertigineuses effectuées avec maîtrise et humour. De quoi susciter des regards admiratifs !

Les enfants ont ensuite pu être initiés en toute sécurité à quelques mouvements, comme par exemple à la capoeira.

Félicitations aux équipes des pôles enfance et technique pour l'organisation de cette journée !

Merci à tous ceux qui ont contribué à sa mise en place !

✓ Visite des mairies

C'est au moment des élections européennes du mois de mai que Monsieur le Maire Antoine Rousselet a accueilli dans chacune des trois mairies des élèves des écoles des trois villages.

Un moment d'échange et de sensibilisation à la citoyenneté qui s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de leur programme scolaire. Les niveaux choisis par les enseignants ont été différents selon les écoles en fonction des objectifs poursuivis.

Un « livret du petit citoyen » leur a été offert afin d'illustrer le fonctionnement de la République française et de pouvoir être réexploité en classe.



✓ Secourisme dans les 3 écoles

La canicule de la fin juin n'a pas empêché les élèves de CM1 et CM2 des trois écoles de bénéficier d'une formation secourisme. Aucun cas concret de malaise et des élèves appliqués ! Répartis en groupe le temps d'une demi-journée, ils ont pu apprendre les gestes de premiers secours et la tant attendue PLS (Position Latérale de Sécurité) !

Dans chaque école, l'apprentissage a été dispensé par une co-animation entre deux formateurs : l'Adjointe en charge de l'école et de la jeunesse et un parent d'élèves par école (pompier ou infirmière). Merci à ces trois parents bénévoles pour leur investissement !

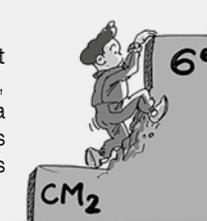
Afin de ne pas oublier la façon de passer une alerte et les gestes appris mais également de les partager avec leur entourage, les élèves sont repartis avec un livret support.



✓ Remise des cadeaux de fin de CM2

Le 1^{er} juillet a eu lieu la cérémonie dédiée aux élèves de CM2.

Pour clôturer leurs années de primaire et leur souhaiter une bonne rentrée au collège, un ensemble de trois cadeaux a été offert à chaque élève : un livre de leur choix parmi trois thématiques, un dictionnaire de poche des synonymes et deux places de piscine. De quoi lier culture et loisir !



✓ Inscription au périscolaire

Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez inscrire vos enfants au périscolaire (cantine-garderie et ateliers du mercredi)

Le secrétariat du Service Enfance-Jeunesse est situé au rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Pierre d'Autils.

Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h, le mercredi de 9h à 12h et les mardis et jeudis après-midis de 17h30 à 19h.

Vous pouvez également télécharger les documents sur notre site lachapellelongueville.fr

Nouveau pour la rentrée 2019 : les tarifs des repas, dégressifs en fonction du nombre d'enfants d'une même famille, ont été revus à la baisse à partir de 2 enfants, de plus un goûter est fourni aux enfants de la garderie sans coût supplémentaire.

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat au 02 32 52 85 24 ou service-enfance@lachapellelongueville.fr

Retrouvez les menus de la cantine sur la page d'accueil de notre site lachapellelongueville.fr

LES RUISSEAUX

DE LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Nos trois villages comportent de nombreux ruisseaux qui alimentent encore aujourd'hui des étangs, bassins et lavoirs qu'on a plaisir à retrouver sur l'espace public ou dans les propriétés.

On pourra dans un prochain Écho évoquer ces installations témoins du temps jadis qui abritent souvent aujourd'hui des poissons rouges ou des carpes à condition que les hérons des environs ne viennent pas s'y restaurer !

Autrefois, le bon état des ruisseaux était une nécessité pour abreuver les animaux, arroser les cultures et faire la lessive. Tout le monde avait besoin de cette eau et chacun veillait donc à ce que sa circulation ne soit pas entravée. Il était même prévu d'utiliser l'eau pour des usages différents selon le jour de la semaine car les animaux ne pouvaient s'abreuver le jour de la lessive !

Aujourd'hui, où les ruisseaux sont moins directement utiles, on n'est pas toujours attentifs à leur bon entretien : le calcaire, la vase, les feuilles, les tontes d'herbe limitent le bon écoulement de l'eau. A cela s'ajoute que certains propriétaires dont le fond est traversé par un ruisseau n'habitent pas sur place en permanence : le ruisseau peut ainsi s'engorger sans qu'ils réagissent à temps. Conclusion : les propriétés qui sont en fin de parcours reçoivent beaucoup moins d'eau, voire plus du tout et l'eau tend à croupir au lieu de circuler.



✓ LES RUISSEAUX : UN PATRIMOINE À CONNAÎTRE

Un ruisseau « en bonne santé » est un plaisir pour les yeux, les oreilles et la vie sauvage. Il permet aussi d'économiser l'eau du robinet pour arroser les plantes et les jardins etc. Et il est un facteur de convivialité car il est l'occasion d'échanger avec les voisins dont il traverse le fond.

Le plus important ruisseau de notre commune est **le Ruisseau de SAINT-OUEN**. Long d'environ 9 kms, il prend sa source dans les bois de Mercey, poursuit son chemin à La Chapelle-Réanville où il marque la frontière avec Villez-sous-Bailleul, puis à Saint-Pierre d'Autils dont il marque la frontière avec Saint-Pierre de Bailleul. Il passe sous la route maintenant départementale au Goulet et se jette dans la Seine.

Le ruisseau de Saint-Ouen est alimenté par sept rus qui prennent tous leur source à La **CHAPELLE-RÉANVILLE** aux lieux suivants :

- près de la déchèterie
- près de la ferme de Cour-côte
- à Réanville où il alimente un lavoir communal près de la Côte de Réanville,
- à la sortie de Réanville où il alimente un étang privé,
- depuis la source des Perriers,
- depuis le lavoir du Froc,
- depuis le lavoir en aval de l'église dans une propriété privée.

SAINT-JUST, situé dans la vallée de la Seine, comporte également plusieurs ruisseaux.



En premier lieu le ru du Château. Il court :

- à l'intérieur du parc, où il alimente un circuit d'eau remarquable avec goulottes, escaliers d'eau, bassins et miroirs. Quel plaisir, pendant la canicule du mois de juillet, d'aller se rafraîchir au Château, dont il est possible de visiter les jardins tous les après-midis en saison ;
- à l'extérieur du parc, le long de l'allée de platanes (avenue du Château)

puis poursuit son parcours le long de la RD6015 en direction du ru des Saules qu'il rejoint approximativement au niveau du Jardin des Saules.

Le ru des Saules (encore souvent appelé ru du Trutin) prend sa source au lieu-dit « la Nouelle » : son eau servait le village en eau potable jusqu' en 2015 (voir le réservoir dans les hauts de la rue Albert Lasne). Après avoir traversé cette rue au niveau des Cascades, il se subdivise, dans une propriété privée, en deux bras : le premier descend le long de la rue du Trutin tandis que le second suit la rue de la Mairie. Tout au long de ces deux rues, ils alimentent des bassins ou lavoirs dans diverses propriétés privées. Ces deux bras se rejoignent place de l'église, à proximité du bassin-lavoir couvert, pour constituer le ru des Saules qui, après avoir été rejoint par le ru du Château, puis être passé sous la RD6015 et la voie ferrée, va se jeter dans la Seine.

Deux autres ruisseaux parcourent le village. Ils n'ont pas vraiment de nom car ils sont totalement invisibles de l'espace public. Ils sont alimentés par des sources qui surgissent dans les bois au-dessous de la rue des Varinelles. Ils traversent les propriétés privées pourvues de bassins ou de lavoirs. L'un est situé dans une partie du Rond-Point des Petits Bois ; l'autre parcourt les propriétés de la sente des Moutons et de la rue du Jeu de Sas.



SAINT-PIERRE D'AUTILS également situé dans la vallée comporte 2 ruisseaux principaux :

- Le ruisseau du Fournel qui prend sa source à côté de la maison Vert-cœur tout en haut de la rue du Fournel qu'il « dévale » puis traverse de nombreuses propriétés. Il se divise en trois en bas de la sente des Moulins :
- le bras principal continue vers la rue du Bourgage puis la rue de Longueville où il alimente également de nombreux lavoirs privés. Il passe sous le chemin de fer et rejoint la Seine par un tuyau enterré.
- un diverticule traverse des propriétés et aboutit à la mairie.
- un autre se dirige vers les propriétés de la rue Alphonse-Georges-Poulain.
- Le ruisseau de la Marâtre qui prend sa source en haut de la rue de la Haute-Marâtre. Il est rejoint par le ruisseau des Fosses-douces.

✓ LES RUISSEaux : UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER ET À ENTREtenir

L'eau qui circule dans les ruisseaux est un patrimoine commun. Chacun peut donc l'utiliser à condition de n'en prélever qu'une partie pour ses besoins domestiques. Les propriétaires doivent entretenir le ruisseau (art. L 215-14 du code de l'environnement) et un débit minimal doit être maintenu.

La commune de Saint-Pierre d'Autils s'était d'ailleurs dotée d'un « Règlement d'eau du ruisseau du Fournel et de ses dérivés » en date du 12 nivôse an XI (correspondant au 2 janvier 1803) dans lequel on retrouve les règles de base et de bonne logique pour l'usage de l'eau et l'entretien des ruisseaux.

Sur tous ces bons principes, tout le monde est d'accord : qui serait opposé à un réseau de ruisseaux propres, avec un courant important ?? Mais la mise en œuvre est peut-être plus complexe car elle nécessite une attention régulière ! Et quelques contraintes si des interventions plus importantes doivent être envisagées.

La municipalité est très attachée à la sauvegarde du patrimoine naturel de la commune dont les ruisseaux font évidemment partie.

Il faut donc trouver le meilleur moyen d'assurer cette sauvegarde en liaison étroite avec les propriétaires des fonds traversés.

Ce sujet sera examiné prochainement et les propositions des habitants sont bien sûr les bienvenues.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie à ce sujet via contact@lachapellelongueville.fr



✓ Lutte contre le frelon asiatique : où sont-ils ?

La vétérinaire du Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure nous explique qu'il y a moins de frelons asiatiques que l'année dernière en raison « d'une part d'une mauvaise adaptation aux conditions climatiques de cet été (forte pluie de printemps puis canicule) et d'autre part de l'intervention de prédateurs que l'on n'attendait pas à savoir le pic vert et l'étourneau sansonnet ».

Il y a donc semble-t-il, un retard de maturité et donc seulement 4 interventions pour détruire de petits nids sur la commune de La Chapelle-Longueville. Il faudra attendre fin novembre pour faire un réel bilan !

Cependant, nous devons rester vigilants, aussi si vous détectez un nid contactez le Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure qui coordonne la lutte contre le frelon asiatique au 02 77 64 54 27 ou sur leur site frelonasiatique27.fr

ou faites intervenir la société agréée « Guêpes et Frelons 27 » joignable au 06 43 27 87 61.

✓ Zéro pesticide

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'état, les collectivités locales et les établissements publics n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides chimiques sur une grande partie des espaces ouverts au public. Votée dans le cadre de la loi de transition énergétique, cette mesure concourt à la protection de la biodiversité, au respect de l'environnement et de la santé des populations et du personnel qui les utilise. Et depuis le 1^{er} janvier 2019, ces produits sont également interdits pour les particuliers.

Les pesticides impactent directement nos écosystèmes, la qualité de l'eau, la régénération des sols, la qualité de l'air ou la pollinisation des plantes.

Donc réjouissons-nous de voir quelques mauvaises herbes, chardons, coquelicots et boutons d'or dans nos jardins, sur le bord de nos routes ou dans les allées de nos cimetières !





✓ Accueil en mairies et horaires de La Poste

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autills	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	15H30-18H30	9H-12H	
JEUDI	9H-12H		16H-19H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just Saint-Pierre d'Autills La Chapelle-Réanville
02 32 52 21 88 02 32 52 22 17 02 32 52 42 62

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autills :
Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
Et les mardis et vendredis après-midis de 14h à 16h

Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88

Service de ramassage des déchets verts pour nos anciens

Nous vous rappelons que le dernier ramassage de vos déchets verts de cette saison est le mardi 15 octobre 2019.

ETUDE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LA CHAPELLE-RÉANVILLE



Pose de radars pédagogiques dans les 3 villages de la commune

Afin de répondre aux attentes des habitants de La Chapelle-Réanville et au souhait de la municipalité de maîtriser les vitesses excessives pratiquées dans la traversée de notre village, la commune a fait réaliser par le cabinet INGÉNIERIE SÉCURITÉ ROUTIÈRE une étude de sécurité et d'aménagement de la route départementale.

Un diagnostic complet a été réalisé, basé sur un travail de terrain, par des comptages automatiques et des mesures de vitesse.

La réflexion a également porté sur la traversée piétonne des espaces publics et plus globalement sur le fonctionnement de ces espaces (Mairie/Eglise, Arrêts de cars scolaires, etc.), pour en améliorer le confort et la sécurité d'utilisation par les habitants et les habitués. Des vidéos ont été réalisées aux heures de pointe matin et soir, afin de repérer les usages et les traversées piétonnes (lignes de désir des piétons) qui sont indispensables au bon positionnement d'une traversée piétonne sécurisée.

Sur la base de ce diagnostic, des propositions d'aménagement ont été produites et ont fait l'objet d'esquisses réalisées sur fond de photo aérienne.

Des vitesses excessives sont également signalées régulièrement en mairie par les riverains de Saint-Just et Saint-Pierre d'Autills.

Même si la sensation de vitesse est accentuée par l'étroitesse des rues bordées par des murs ou des clôtures de propriétés riveraines et par le manque de trottoir dont la réalisation est impossible compte tenu de la faible largeur des rues, il est nécessaire de sensibiliser les conducteurs sur les vitesses pratiquées et améliorer la sécurité des automobilistes, cyclistes et piétons.

En conséquence, il a été décidé :

Dans un premier temps :

- d'installer des radars pédagogiques dans les 3 villages pour sensibiliser tous les conducteurs, leur faire prendre conscience de la vitesse souvent excessive de leur véhicule, et contribuer ainsi à la sécurisation des piétons ;
- de solliciter les subventions possibles au titre de la répartition des recettes d'amendes de police pour réaliser l'acquisition et la pose de ces radars.

Puis, d'étudier les propositions d'aménagement

faites par le cabinet d'études et destinées à :

- ralentir la vitesse de façon pérenne
- sécuriser la circulation des piétons
- favoriser les circulations douces afin de déterminer la hiérarchisation des travaux et l'échelonnement de leur réalisation.

✓ Remplacement des compteurs électriques en cours dans notre commune

L'installation du nouveau compteur LINKY dans l'ensemble des villages est en cours. Accepté sans problème par la plupart, il est redouté par certains qui lui reprochent notamment l'utilisation de courants porteurs pour communiquer les relevés et l'intrusion qu'il permet dans la vie privée en relevant les horaires des consommations électriques et donc le mode de vie des clients. L'Echo vous propose de faire le point en concertation avec ENEDIS.

L'installation du compteur « communicant » Linky est en cours sur la commune, déjà 700 compteurs sont posés (325 à Saint-Pierre d'Autills, 377 à Saint-Just et 12 à La Chapelle Réanville). Un courrier pour information est prévu par Enedis 30 à 45 jours avant la pose et une prise de rendez-vous est nécessaire si votre compteur est situé à l'intérieur de votre logement.

Quelques repères : début juin 2019, 19 millions de compteurs Linky ont déjà été installés soit plus de la moitié des foyers français équipés. Chaque jour 30 000 compteurs sont ainsi posés pour une fin du déploiement en 2021.

Qui est Enedis ?

Enedis n'est pas un fournisseur d'électricité, mais une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur que vous avez choisi.

Quelles sont les informations relevées par Enedis via Linky ?

Ce nouveau compteur permettra de suivre la consommation électrique globale de votre foyer de la même manière que les anciens compteurs (en kilowattheure).

Son aspect novateur est l'utilisation de la technologie CPL (courants porteurs en ligne) pour « communiquer » des informations à distance : relevé du compteur à distance, détection des pannes permettant une intervention rapide, suivi de la consommation réelle d'électricité au quotidien. Il permet également de suivre la production journalière d'électricité des foyers équipés de panneaux solaires sans coûts supplémentaires d'installation.

Ces informations personnelles peuvent-elles être transmises à des tiers ? Qu'en est-il de la protection de la vie privée ?

Les données de comptage transmises à Enedis sont cryptées et privées. Seul votre fournisseur d'électricité en charge de la gestion de votre contrat d'abonnement recevra un relevé mensuel. Vous pourrez consulter votre consommation d'électricité grâce à un espace personnel gratuit et sécurisé sur www.enedis.fr et trouver des astuces pour faire des économies d'énergie.

En quoi Linky peut-il aider à la transition énergétique ?

Ce dispositif de comptage permet un meilleur pilotage du réseau électrique et facilite ainsi l'intégration des énergies renouvelables.

Quel est l'impact de l'exposition aux ondes CPL (courants porteurs en ligne) dans votre foyer ?

A titre de comparaison, selon l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences), les compteurs émettent près de 30 fois moins de champs électriques que le WIFI et 300 fois moins que des plaques à induction, ce que confirme l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Toutefois, des personnes reconnues médicalement électrohypersensibles semblent être impactées par ces ondes.

Pour plus d'information sur les compteurs communicants : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie www.ademe.fr pour consulter le guide pratique du nouveau compteur électrique

Pour des questions liées à votre contrat : contacter votre fournisseur d'électricité.



✓ BAL À SAINT-JUST LE 13 JUILLET

Un bal, c'est super, on vient quand on veut, on reste tant qu'on veut et on fait connaissance avec d'autres habitants du village...ou d'ailleurs !

Ainsi, le 13 juillet, tous les habitants étaient conviés à Saint-Just, sur la place de l'église, devant la mairie centrale de la commune, à venir se retrouver et danser sous les guirlandes multicolores installées tout autour de la place.

Baptisée « Bal des 3 villages », la soirée était animée par le « Doo Wap Swing Band », une formation composée de 6 musiciens de grand talent qui ont interprété des swings dansants des années 40. La présence d'un couple de danseurs professionnels contribuait à encourager les danseurs toujours réticents à se lancer les premiers !

Une petite baisse de fréquentation s'est fait sentir peu avant 23h, certains participants ayant prévu d'aller assister au feu d'artifice de Vernon.

La buvette installée sous le toit du lavoir était tenue par l'association « Les Autils » tandis qu'un food-truck proposait des pizzas au public qui pouvait prendre place sur les tables installées tout autour.

Une belle soirée qui a tenu ses promesses !



Jardin Partagé à Saint-Pierre d'Autils

La mairie a souhaité un espace convivial à Saint-Pierre d'Autils, près de la poste. Trois Associations (Jumelage St Pierre d'Autils-West Lavington, Les Autils, Unis pour St Pierre) se sont lancées, et voilà le Jardin partagé, avec 3 rectangles bien plantés ! L'association du Jumelage y a proposé plusieurs ateliers le midi ou le soir, avec les enfants très motivés de l'école primaire. On découvre que le plantain est une « mauvaise herbe » utile contre les piqûres d'ortie ou insectes (juste frotter une feuille sur la peau).

Merci à Marc Andrieu de l'association des Autils qui a installé un container à eau et un composteur bien pratique. Merci à ceux qui ont arrosé pendant l'été si chaud !

Les associations du Jardin partagé proposeront mi-novembre un dîner autour du Potiron (avec petite participation).

N'hésitez pas à nous rejoindre...pour partager le jardin, mais aussi les idées, la convivialité.

**Contactez l'adjoint aux Associations :
Alain Perier sur contact@lachapellelongueville.fr qui transmettra**

La Bibliothèque de La Chapelle-Réanville

Route de l'Ancienne école à La Chapelle-Réanville, derrière le stade et la nouvelle école, face aux constructions récentes !

Plus qu'une bibliothèque c'est également un lieu d'échanges et de convivialité, vous y êtes accueillis par :

Martine, Josette et Nicole le lundi de 16h30 à 18h30

Andrée et Josette le mercredi de 17h à 18h30

Michèle et Nicole le samedi de 10h à 12h30.

Vous pouvez nous joindre au 02 32 25 21 22

De plus, le mercredi de 14h à 17 h, moyennant participation, des ateliers sont proposés aux enfants. Les renseignements et les inscriptions sont délivrés au pôle enfance à la mairie de Saint-Pierre d'Autils.



Présentation en accordéon des lectures faites lors des ateliers du mercredi à la bibliothèque

♥ Le coup de cœur des bibliothécaires

Un nouveau coup de cœur pour un livre de Serge Joncour.

Ce romancier, nouvelliste et scénariste, a obtenu le prix Landernau 2018 pour la publication de *Chien-loup*.

L'histoire se situe dans un petit village du Lot, Orcières, et se déroule parallèlement sur 2 époques. On suit avec une pointe d'angoisse le retour aux sources de Lise et Franck, dans une nature sauvage qui abrita pendant la première guerre mondiale un compteur allemand et ses fauves...

La sauvagerie nichée au sein de l'homme est toujours prête à surgir même au cœur de nos existence civilisées.

Le tout très bien écrit, un vrai moment de bonheur !



Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site lachapellelongueville.fr

Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- **À la mairie de Saint-Just** : le jeudi de 10h à 12h
- **À la mairie de Saint-Pierre d'Autils** : le mardi de 10h à 12h
- **À la mairie de La Chapelle-Réanville** : le jeudi de 16h à 18h

DÉJEUNER DES ANCIENS

Antoine Rousselet, maire, et les membres du conseil municipal auront le plaisir d'accueillir nos anciens au Manoir de La Chapelle pour ce déjeuner traditionnel qui aura lieu le dimanche 10 novembre.

Une excellente occasion de rencontres et d'échanges entre nos trois villages !

Une invitation sera prochainement adressée aux personnes concernées.



11 NOVEMBRE 2019 : COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

L'armistice du 11 novembre 1918 marque la fin des combats entre les troupes allemandes et celles des alliés vainqueurs de ce conflit mondial qui aura duré plus de 4 ans et fait plus de 18 millions de morts. Afin de garder le souvenir de cet événement majeur, le 11 novembre est un jour férié qui est l'occasion d'organiser des cérémonies de commémoration dans toutes les communes françaises.

La Chapelle-Longueville a prévu un programme spectaculaire qui se déroulera le lundi 11 novembre 2019 avec la participation de véhicules militaires conduits par des passionnés appartenant au « Military Vehicle Conservation Group Eure-Seine-Normandy » qui visiteront successivement nos trois villages.

PROGRAMME

- A Saint-Pierre d'Autils, à partir de 9h, arrivée des véhicules militaires qui stationneront sur la place du village. Un café sera proposé au public.
- A 10h, cérémonie devant le monument aux morts au cimetière de Saint-Pierre d'Autils puis l'ensemble des véhicules partiront vers La Chapelle-Réanville en passant par Le Goulet.
- A La Chapelle-Réanville, vers 11h, cérémonie devant le monument aux morts situé après l'église. Les véhicules redescendront ensuite vers Saint-Just.
- A Saint-Just, vers midi, cérémonie devant le monument aux morts au cimetière puis un vin d'honneur sera offert au Foyer rural à côté de la mairie.

Venez nombreux : les véhicules militaires pourront, dans la limite des places disponibles, embarquer les candidats intéressés.

✓ Hommage à Jean-Claude Hélière

Le vendredi 30 Août 2019 au cimetière de Saint-Just, un hommage a été rendu à Jean-Claude Hélière décédé d'un cancer foudroyant à l'hôpital de Limoges pendant ses vacances.

Jean-Claude Hélière a été conseiller municipal de Saint-Just de 1995 à 2005 puis maire adjoint en charge des travaux, de la voirie et des espaces verts de 2014 jusqu'en janvier 2019.

Son engagement au service de nos concitoyens a été total. Il n'a jamais ménagé son temps pour la commune ; toujours disponible il répondait présent chaque fois qu'il était sollicité.

Qu'il soit vivement remercié pour tous les services qu'il a rendus à nos villages.

La municipalité présente ses plus vives et ses plus sincères condoléances à sa famille.

✓ DEPARTS À LA RETRAITE

• François BLANQUET

Recruté par la commune historique de Saint-Just en 2006, François BLANQUET a été affecté à l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux. Affable, toujours disponible, très efficace, expérimenté, il a su développer de bonnes relations avec les habitants et les élus. En 2017, au moment de la fusion des 3 villages, François s'est parfaitement adapté à la nouvelle organisation de l'équipe technique. Il a quitté la commune début août pour faire valoir ses droits à la retraite et pour se consacrer à sa passion du bricolage. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée. Vous le croiserez peut-être encore dans les environs et il sera sûrement heureux d'échanger quelques mots avec vous.



• Claudine NOVELLE

Tous les Pétrusiens du temps de la commune historique et maintenant les Saints-Justins et les Réanvillois qui ont fréquenté la mairie depuis la fusion connaissent Claudine NOVELLE : sympathique, souriante, efficace, avec son discret accent « de ch'nord », Claudine est entrée à la commune de Saint-Pierre d'Autils en 1997 comme secrétaire de mairie. Lors de la fusion le 1^{er} janvier 2017, elle a été plus spécialement affectée à l'accueil des trois mairies en raison de sa parfaite connaissance des procédures. Pendant ces 22 ans, Claudine aura vu passer des centaines d'usagers qui garderont sûrement d'elle un excellent souvenir. Depuis quelques mois, elle forme celle qui lui succèdera, Orlane Truy, qui vous accueillera désormais lors des permanences des mairies.



Nous souhaitons le meilleur à Claudine qui nous quitte le 30 septembre pour prendre une retraite également bien méritée.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

« Nous souhaitons une bonne rentrée à l'ensemble des habitants de - notre commune La Chapelle Longueville -.

Les élections municipales de mars 2020 se profilent. Nous restons vigilants sur la gestion de la commune et restons force de proposition au Maire en exercice. Il reste beaucoup à faire pour consolider l'unité de notre territoire, nous sommes prêts pour agir.

Restant à votre écoute.

J. Jouault pour « Notre commune
La Chapelle Longueville »

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES SENIORS

À LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Dans le cadre de ses actions d'éducation à la santé, de prévention et d'accompagnement au vieillissement de la population, le service santé du Centre Intercommunal d'Action Social de SNA a le plaisir de vous informer de **la mise en place de l'action « Practice 88 : restez en forme à tout âge » sur la commune de La Chapelle-Longueville**

- Programme d'Activités Physiques Adaptées de 88 heures de pratique (en salle et en autonomie) encadrées par Karine, animatrice sportive spécialement formée, afin de proposer aux séniors qui ne pratiquent pas ou peu d'activité physique régulièrement, de reprendre dans un cadre convivial et spécifiquement adapté à leurs besoins ;
- A destination des séniors de + de 60 ans (attention, places limitées à 15 personnes)
- Programme qui se déroulera d'octobre 2019 à juillet 2020 (hors vacances scolaires), à raison de deux heures de pratiques par semaine
- Coût : 30 euros (adhésion à l'association EPGV, qui encadrera les groupes)
- Horaires : les mardis de 15h30 à 16h30 et les vendredis de 11h30 à 12h30

Les bénéfiques, tant sociaux qu'au niveau santé sont considérables ... Parlez-en à vos proches

Renseignements et inscriptions auprès de Vincent Ballaire (EPVG) : 02.32.28.94.27

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS

**Contact : Mairie de St Just - 02 32 52 21 88
ccas@lachapellelongueville.fr**

L'UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale)

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre social, les Maisons du Département vous accueillent, vous écoutent :

• A Vernon, sans rendez-vous :

- 10 rue de l'Industrie, le mardi de 14 à 17h et le jeudi de 9 à 12h
- 10 rue de la Renaissance, le mercredi de 14 à 17h et le vendredi de 9 à 12h

• Par téléphone, au numéro 1er contact : 02 32 31 97 17

Les services de l'UTAS regroupent :

- Service Educatif Enfance Famille (SEEF)
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Prévention Spécialisée
- Centres Locaux d'Information et de Coordination (pour les personnes de + 60ans et/ou handicapées)
- Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Espace Insertion (EI) RSA, aide financière, administrative ...
- Service Social

INFOS

PRATIQUES



Mairie

**2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville**

Tél. : 02 32 52 21 88

Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Déchets ménagers :

Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10

- Ramassage des déchets ménagers :
La Chapelle-Réanville : le vendredi matin
Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.
Tél : 02.32.53.26.93 - Ouverte du lundi au samedi sauf les jours fériés.
Horaires d'été, 1^{er} avril-31 octobre :
9h-12h et de 14h-18h
Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars :
9h-12h et de 13h-17h

Transports

Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompiers, Samu, police) : 112
- Médecin gardes : tél 02 32 33 32 32
- ERDF contact dépannage : tél 0810 333 027
- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
Heures de bureau : 0 800 508 104
En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379



AGENDA

Les prochains rendez-vous

Dimanche 27 octobre :

sortie champignons dans la forêt de Saint-Aubin-sur-Gaillon organisée par ARIA

Samedi 9 novembre :

« 30 ans d'ARIA » repas avec animations au Manoir de La Chapelle organisé par ARIA.

Dimanche 10 novembre :

Déjeuner des anciens au Manoir de La Chapelle

Lundi 11 novembre :

Commémoration de l'armistice dans les 3 villages

Mercredi 13 novembre :

Concours de Belote du club de l'Amitié à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

Samedi 30 novembre :

Repas dansant pour le Téléthon à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville organisé par ARIA

Mercredi 4 décembre :

Concours de Belote du club de l'Amitié à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville

Samedi 7 décembre :

Remise des colis de Noël dans les mairies des trois villages

Mardi 31 décembre :

Réveillon à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville organisé par ARIA

Retrouvez ces événements sur notre site

lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un événement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr

La recette de Monique Louvigné
Conseillère municipale résidant à Saint-Just

La Visitandine

La Visitandine est un gâteau créé au XVII^{ème} siècle par les sœurs de l'ordre de la Visitation à Nancy.
Cette recette est idéale lorsqu'il nous reste des blancs d'œufs à utiliser (que vous pouvez congeler).

Ingrédients :
Pour 1 blanc d'œuf
50gr de sucre
30gr de beurre ramolli
30gr de farine
Parfum : Amande, mais vous pouvez varier avec du citron, de l'orange ou de la vanille

Mélanger le sucre et le beurre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
Ajouter la farine et le parfum
Battre les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel, puis les incorporer à la préparation.
Beurrer et fariner un moule à manqué puis y verser la pâte.
Faire cuire pendant 35 à 45 minutes à 170° (comme une génoise)

L'ECHO de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune
Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de publication : Antoine Rousselet
Rédaction : L'équipe municipale et les associations.
Mise en page & impression Imp.GABEL 02 32 82 39 39
Dépôt légal à parution
Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

